

Le 15 novembre 2017

[Traduction]

Soins de santé

M. Higgs : J'espère que le premier ministre se sent mieux aujourd'hui et qu'il est plus loquace. Hier, il n'a pris la parole pour répondre à aucune de mes questions concernant le Programme extra-mural. Cependant, je dois dire que, au fond, j'ai reçu autant de renseignements ou de réponses de la part du premier ministre lorsqu'il parlait que lorsqu'il est demeuré silencieux. Il est resté collé à son siège, mais, aujourd'hui, je vais lui poser encore une fois la question suivante : Le premier ministre laissera-t-il la question du Programme extra-mural en suspens jusqu'en septembre prochain, ou jusqu'au déclenchement des élections, et en fera-t-il un enjeu électoral? Merci.

[Original]

L'hon. M. Bourque : Je remercie le chef de l'opposition pour sa question, parce qu'elle nous permet de faire valoir ce partenariat, qui mérite d'être connu davantage. Il permettra d'offrir des services de meilleure qualité aux gens de la province qui reçoivent des soins à domicile du ministère de la Santé.

C'est un partenariat qui permettra une meilleure intégration de trois services absolument importants, qui fonctionnent très, très bien individuellement mais qui fonctionneront encore mieux ensemble, de façon intégrée. Je parle ici de Télé-Soins 811, d'Ambulance Nouveau-Brunswick et du Programme extra-mural. Donc, ces trois services, sous l'égide très habile de Medavie, pourront être améliorés.

Je tiens à rassurer la population à l'égard du fait qu'il n'y aura aucune réduction, donc elle n'a pas à avoir des soucis à ce sujet. Tous les services demeureront en place, et, éventuellement, nous verrons de très belles améliorations.

[Traduction]

M. Higgs : Je ne me suis peut-être pas exprimé clairement. Aucune mention n'est faite de la privatisation du Programme extra-mural dans la plateforme électorale libérale de 2014. Les gens n'ont pas eu la possibilité de se prononcer sur la question lorsqu'ils ont voté en 2014, mais le temps est venu de rectifier la situation. Laissons les gens de la province décider de l'avenir des soins de santé dans la province. Le premier ministre a-t-il le courage de ses convictions? Ose-t-il se soumettre à l'opinion publique au Nouveau-Brunswick en faisant du Programme extra-mural un enjeu électoral? Interrompra-t-il les démarches et fera-t-il du Programme extra-mural un enjeu électoral en 2018? Merci.



L'hon. M. Bourque : J'aimerais citer certains propos :

« La clé, ici, c'est que le financement demeure public et que les normes demeurent publiques, » [...]. « Aucuns frais ne sont imposés aux usagers. Des personnes veulent parler de privatisation, mais elles en parlent vraiment pour faire peur aux gens, alors que c'est une façon d'assurer une collaboration accrue. » [Traduction.]

Savez-vous qui a tenu ces propos? Il s'agit d'un certain Bernard Lord — Bernard Lord, l'actuel chef de la direction de Medavie et ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick. Je vais répéter ses propos :

« Des personnes veulent parler de privatisation, mais elles en parlent vraiment pour faire peur aux gens, alors que c'est une façon d'assurer une collaboration accrue. » [Traduction.]

Ce n'est pas nous qui tenons de tels propos. C'est M. Lord, et je pense que les parlementaires d'en face savent qui est M. Lord. Encore une fois, il n'est pas question du mot qui commence par un « p ». Nous, de ce côté-ci de la Chambre, employons « p » pour « patient », comme dans « soins aux patients », et nous voulons améliorer les soins aux patients dans la province.

M. Higgs : Le Réseau de santé Vitalité, le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, le Syndicat canadien de la fonction publique et Égalité santé en français N.-B., pour n'en nommer que quelques-uns, ont tous condamné le plan du gouvernement Gallant pour le Programme extra-mural. D'un bout à l'autre de notre province, des gens assistent aux réunions et communiquent le même message : Ne vous ingérez pas dans le Programme extra-mural. Le premier ministre briguera-t-il les suffrages dans notre province en faisant du Programme extra-mural un enjeu électoral? Interrompra-t-il les démarches jusqu'à ce que la population ait l'occasion de voter pour se prononcer sur la question en 2018? Merci.

[Original]

L'hon. M. Bourque : C'est la même question, donc ce sera la même réponse. Nous sommes heureux de mettre en oeuvre ce partenariat et nous avons des alliés ; nous sommes très contents de le souligner. Il y a la Société médicale du Nouveau-Brunswick et l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick. Un ancien président d'une société médicale canadienne appuie lui aussi notre initiative, parce qu'il en voit les bienfaits. D'ailleurs, la semaine dernière, nous avons aussi obtenu le soutien de Capacité Nouveau-Brunswick.

Ce sont des gens qui voient les bienfaits de cette intégration, qui permettra une meilleure coordination, une meilleure efficacité et un renforcement des capacités, pour visiter davantage de patients qui sont tributaires de ces services. Ces derniers pourront recevoir des services de qualité, voire des services améliorés. Nous pourrions aussi renforcer les capacités de ce système. Donc, nous sommes très fiers et nous allons de l'avant.



[Traduction]

M. Higgs : Puisque le ministre de la Santé parle au nom du premier ministre, je vais reprendre des propos que le ministre de la Santé a tenus hier en comité. Il a dit : Les gens votent pour un nouveau gouvernement afin d'obtenir des changements, mais ils ne veulent pas vraiment de changements.

Par une telle déclaration, j'estime que le ministre admet que les gens ne veulent pas le changement proposé. Il se rend essentiellement compte qu'il suscite l'indignation de divers groupes. Les experts s'opposent aux changements visant les services extra-muraux. La population s'oppose aux changements visant les services extra-muraux. Le ministre de la Santé a admis hier que la population ne veut vraiment pas de changements. La seule façon de déterminer s'il faudrait apporter un changement ne serait-elle pas d'en faire un enjeu électoral et de donner à la population la possibilité de s'exprimer à cet égard?

La question d'américaniser ou de privatiser nos services de soins de santé sans en comprendre les avantages précis soulève vraiment les passions. Le problème, c'est que nous ne savons pas quels avantages découleront du changement. Nous avons en place un programme de primes qui est distinct du contrat. Le premier ministre laissera-t-il la question en suspens? Tiendra-t-il des élections...

Le président : Le temps est écoulé.

[Original]

L'hon. M. Bourque : La question du chef de l'opposition me permet de corriger le tir concernant les indicateurs de rendement, qu'il dit ne pas être inclus dans le contrat ; ce n'est pas le cas. Effectivement, les indicateurs de rendement sont dans le contrat.

Ici, je vous rappelle encore une fois les cinq indicateurs les plus importants, qui sont liés à des pénalités financières. Donc, nous ne pouvons pas être plus transparents et responsables que cela. Je vous rappelle que nous cherchons à augmenter de 15 % les visites chez les patients du Programme extra-mural ; nous cherchons à réduire de 15 % les visites des patients du Programme extra-mural dans les salles d'urgence ; nous cherchons à maintenir le taux de satisfaction à plus de 95 % ; nous voulons diminuer de trois jours à une journée le temps de référence jusqu'à la première intervention des patients du Programme extra-mural et nous voulons augmenter de 20 % les références des patients par les médecins.

[Traduction]

M. Higgs : Il y a controverse lorsque nous ne pouvons pas obtenir les détails du contrat. Nous ne pouvons pas obtenir les détails pour savoir si les clauses sur le rendement sont comprises dans le contrat ou si elles en sont distinctes. Nous savons que le gouvernement a négocié un marché sans mise en concurrence — il l'a conclu avec Medavie sans mise en concurrence. Voici



ce que nous voulons comprendre : En ce qui a trait aux clauses sur le rendement que le ministre a décrites sommairement, sont-elles effectivement comprises dans les 80 millions de dollars? Dans ce cas, nous pourrions payer 75 millions ou 70 millions et obtenir de meilleurs services au bout du compte. Inversement, le programme de primes serait-il distinct du versement de 80 millions par année, et s'agirait-il essentiellement d'une prime que Medavie pourrait ne pas toucher si elle ne procure pas les avantages en question?

Nous essayons simplement de faire toute la lumière sur l'entente, et, pour une raison ou une autre, le gouvernement refuse de communiquer les détails véritables. Les questions liées au rendement dont il est fait grand cas ici sont-elles distinctes des 80 millions de dollars? S'agit-il d'un programme de primes qui s'applique si les objectifs sont atteints, ou, en deçà des 80 millions, de coûts qu'assume Medavie si les objectifs ne sont pas atteints?

[Original]

L'hon. M. Bourque : La réponse à la question du chef de l'opposition est non. De toute façon, nous nous engageons, en tant que gouvernement... En tant que ministre de la Santé, c'est mon rôle de toujours offrir une meilleure qualité de services de soins de santé à tous les patients du Nouveau-Brunswick. C'est ce que nous continuons à faire, car nous sommes sur le point d'annoncer de nombreuses initiatives. Nous en avons déjà annoncé plusieurs, et celle-ci est l'une de plusieurs composantes de notre engagement en vue d'améliorer cette qualité des services. Ici, en parlant d'améliorations, nous parlons d'indicateurs de rendement clés qui sont mesurables.

[Traduction]

Nous parlons d'objectifs intelligents — précis, mesurables, atteignables, réalistes et assortis d'échéances. Eh bien, c'est exactement ce que sont les indicateurs de rendement clés — des objectifs intelligents.

M. Higgs : Je pense avoir besoin de précisions. Que signifiait le « non »? Le « non » signifie-t-il que les clauses sur le rendement ne sont pas comprises dans le contrat — qu'il s'agit d'un programme de primes distinct du versement de 80 millions par année? C'est ce que je demandais. Le ministre a répondu non. À quoi le « non » fait-il référence?

[Original]

L'hon. M. Bourque : Encore une fois, j'apprécie les questions du chef de l'opposition, étant donné qu'elles me permettent de clarifier cette belle entente. Oui, de toute évidence, cela fait partie du contrat. Voilà la réponse. Je suis très fier que cela fasse partie du contrat, parce que cela démontre...

Nous parlons d'imposer des pénalités si la compagnie ne réussit pas à atteindre des résultats très clairs et spécifiques en ce qui concerne les indicateurs de rendement. Nous parlons donc ici



d'un montant total et de pénalités, si la compagnie n'atteint pas les résultats attendus. J'en parle depuis plusieurs jours, voire depuis des semaines. Je suis prêt à continuer à en parler, parce que nous parlons ici de reddition de comptes. En tant que gouvernement, nous rendons des comptes et nous sommes responsables et nous continuerons toujours à l'être.

[Traduction]

M. Higgs : Afin de bien comprendre ce dont le ministre parle, avons-nous un contrat de 80 millions de dollars et un programme de primes de 4 millions voulant que, si les objectifs laxistes fixés par Medavie ne sont pas bel et bien atteints, la somme de 4 millions sera alors réduite de façon à ce que Medavie ne reçoive pas les 4 millions au titre du programme de primes? Est-ce bien ce que dit le ministre? Est-ce bien ce que les gens du côté du gouvernement essaient de dire?

Voilà tout ce que j'essaie d'établir : En quoi consiste le programme de primes? À quoi les objectifs se rapportent-ils? Ils semblent se rapporter à une somme de 4 millions de dollars, versée en supplément du contrat. Le contrat, d'une valeur de 80 millions de dollars et attribué sans mise en concurrence, porte sur le transfert de services, et les objectifs s'appliquent seulement à un programme de primes. Est-ce bien le cas? Nous aimerions vraiment, vraiment entendre un oui ou un non afin d'en avoir la certitude. Merci.

[Original]

L'hon. M. Bourque : J'ai déjà répondu à cette question. Comme je l'ai dit, tout est dans le contrat. Je tiens aussi à rappeler que ces indicateurs de rendement sont liés à des pénalités. Il y a un montant total, et, si la compagnie n'obtient pas les résultats établis non pas par Medavie mais par le ministère de la Santé, elle devra rendre des comptes et elle recevra une pénalité. Encore une fois, nous parlons ici d'indicateurs très, très clairs.

L'indicateur qui est le plus important pour moi, en tant que ministre de la Santé, c'est de maintenir un taux de satisfaction supérieur à 95 %. Cela garantira à la population néo-brunswickoise... Ce taux sera déterminé par une firme indépendante qui n'a rien à voir avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick ou avec Medavie. C'est une firme indépendante qui mesurera pour voir si la qualité des services demeure la même.

M. Higgs : Le premier ministre est-il prêt à attendre jusqu'en septembre prochain pour y réfléchir et faire du cas de Medavie une question électorale?

L'hon. M. Bourque : Vous savez, j'apprécie ces questions, qui me permettent encore une fois de réitérer à quel point notre gouvernement s'engage à l'égard de la qualité des soins de santé à domicile au Nouveau-Brunswick.

Effectivement, l'art de gouverner, c'est de faire des choix. Notre gouvernement fait le choix d'améliorer la qualité des soins de santé pour les gens qui habitent encore dans leur résidence.



Cette entente permettra d'améliorer les services. Elle fera en sorte que ces trois services intégrés vont communiquer entre eux ; ce ne sera plus des vases clos, mais bien des vases communicants. En faisant cela, nous ne pouvons qu'améliorer les choses.

Tout le monde — y compris l'opposition, qui l'a dit ouvertement — sait que l'intégration des services est la bonne chose à faire. Je peux partager des citations avec vous, car je sais que c'est bel et bien le cas. L'opposition pose ces questions pour marquer des points politiques, et je peux comprendre cela, mais nous allons de l'avant parce que c'est la bonne chose à faire.

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé.

Économie

M. Higgs : Je vais poser une autre question. Le premier ministre y répondra peut-être. La ministre des Finances y répondra peut-être, car il semble que le but du premier ministre consiste à tourner la page lorsqu'il n'y a aucune réfutation.

Kevin Lacey a envoyé une lettre à divers sympathisants de la Fédération canadienne des contribuables. Il dit dans cette lettre que le gouvernement actuel dépense une somme additionnelle de 900 millions de dollars et qu'il perçoit plus de 700 millions de dollars supplémentaires en impôt sur le revenu et au titre de la TVH. Il le fait annuellement. La lettre disait :

Pour mettre les choses en perspective, cela signifie que le gouvernement dépense environ 1 200 \$ de plus pour chaque homme, femme et enfant dans la province et qu'il nous impose environ 1 000 \$ de plus pour chaque personne. [Traduction.]

J'aimerais demander au premier ministre s'il dresse le même constat que Kevin Lacey selon lequel nous payons plus d'impôts et de taxes pour que le gouvernement dépense davantage et s'il convient que les chiffres sont justes. Merci.

L'hon. M. Gallant : Je suis reconnaissant de la question, et je peux vous dire que notre gouvernement est très fier du fait que, depuis que nous avons formé le gouvernement, nous avons réduit de plus de la moitié le déficit budgétaire provincial tout en investissant davantage dans l'éducation, en investissant davantage dans les soins de santé et en faisant croître l'économie année après année en travaillant avec la population de notre province et en obtenant des résultats.

[Original]

Nous sommes très fiers d'investir dans des programmes pour aider nos jeunes en matière d'alphabétisation.



[Traduction]

Nous sommes très fiers d'investir dans ce qui favorisera l'enseignement des métiers dans nos écoles.

[Original]

Nous sommes fiers d'investir pour offrir un système de soins de santé provincial de haute qualité et accessible.

[Traduction]

Nous sommes fiers d'investir dans nos infrastructures — nos écoles, nos hôpitaux et nos routes — pour améliorer la qualité de vie des gens de notre province tout en faisant croître l'économie.

M. Higgs : Je ne peux que prendre la réponse pour un oui. Le premier ministre convient des chiffres qui sont présentés. Le gouvernement impose davantage afin de dépenser davantage.

J'aimerais aussi poser une autre question, une autre question d'ordre économique, car le premier ministre parle souvent de la croissance du PIB et l'amplifie au fil des ans. Bien sûr, nous savons comment la croissance du PIB est vraiment exprimée ou analysée. Néanmoins, la croissance du PIB dans la province a été réduite de moitié depuis 2015. Le premier ministre expliquerait-il pourquoi il en est ainsi?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Voilà qui est intéressant, car il y a effectivement une croissance du PIB, ce qui n'était pas le cas lorsque le député était ministre des Finances. L'économie du Nouveau-Brunswick s'est contractée lorsqu'il était ministre des Finances parce qu'il aidait ses amis des grandes entreprises. Il aidait les mieux nantis et ne comprenait pas pourquoi toutes ses compressions dans l'éducation et les soins de santé nuisaient à l'économie.

En 2015, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons travaillé avec les dirigeants communautaires, nous avons travaillé avec les gens du Nouveau-Brunswick et nous avons travaillé avec nos travailleurs et nos entreprises. Nous avons investi dans nos infrastructures. Nous avons investi dans nos enfants par le truchement de l'éducation — grâce à des investissements sans précédent dans l'éducation, devrais-je ajouter. Nous avons fait des investissements pour améliorer notre système de soins de santé et pour en assurer la viabilité afin qu'il soit de haute qualité et accessible à tous. En raison de tous ces investissements stratégiques, nous avons enregistré en 2015 une croissance économique qui s'est classée troisième au Canada en importance, derrière celles de la Colombie-Britannique et de l'Ontario.



Voilà pourquoi, grâce à une année exceptionnelle et record en 2015, nous observons une croissance économique continue.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

M. Higgs : Encore une fois, parler sans révéler tous les détails semble être à la base de toute réponse.

Le premier ministre confirmera-t-il la liste suivante des réductions et des fermetures auxquelles son gouvernement a procédé au cours des trois dernières années : le bibliobus ; le traversier de Gagetown ; les bureaux de Services Nouveau-Brunswick à Saint-Quentin, à Port Elgin, à McAdam, à Saint-Léonard, à Hopewell Cape et à Gagetown ; les palais de justice à Grand-Sault, à Sussex, à Grand Manan et à St. Stephen ; les écoles à Browns Flat et à Pennfield ainsi que la Lorne Middle School, la Coles Island School et l'école de Saint-Paul? Le premier ministre confirmera-t-il que toutes ces réductions ont été faites par son gouvernement afin qu'il puisse maintenant imposer et dépenser davantage en vue d'acheter les prochaines élections?

L'hon. M. Gallant : Le raisonnement du chef de l'opposition ne tient pas ici. Il a raison. Nous avons fait des choix difficiles et nous les avons faits afin de gérer l'argent des contribuables de façon responsable. Nous avons fait ces choix difficiles afin d'investir davantage dans l'éducation, afin d'investir davantage dans les soins de santé et afin d'investir pour faire croître l'économie.

J'ai une liste de mesures que notre gouvernement a prises, et j'en suis très content. Je sais que le chef de l'opposition ne les appuie pas, car il ne veut pas que nous investissions dans les infrastructures. Il y a l'Aéroport régional de Bathurst, la revitalisation du centre-ville de Moncton et 4 millions de dollars pour les services d'eau et d'égout de Grand-Sault.

[Original]

Il y a l'amphithéâtre à Edmundston et le centre d'excellence en santé mentale pour les jeunes à Campbellton.

[Traduction]

Il y a l'Hôpital régional Chaleur, le Moncton Hospital, l'Hôpital régional Dr.-Georges-L.-Dumont, l'Hôpital Dr Everett Chalmers, l'hôpital de Perth-Andover et l'Hôpital régional de Miramichi.

[Original]

Il y a 11 millions de dollars pour l'Université de Moncton et le campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick à Shippagan.



[Traduction]

Il y a 12,2 millions de dollars pour un nouveau foyer de soins de 30 lits à Grand Manan, et il y a des investissements dans l'éducation dans la région de Miramichi. J'énumérerai d'autres mesures après la prochaine question.

M. Higgs : Le premier ministre pourrait parler de la réduction, en 2015, de 302 postes d'enseignement et d'aide à l'enseignement. Le premier ministre peut-il aussi confirmer les réductions qu'il a faites en 2015 dans le Programme de soutien financier à l'amélioration de la qualité des garderies qui ont amené des responsables de garderie, des parents et des enfants à se rassembler en très grand nombre devant l'Assemblée législative? Vous pourriez peut-être expliquer comment 1 800 personnes ont perdu leur emploi, notamment 250 membres du personnel enseignant et 52 membres du personnel aide-enseignant. En 2016, le Nouveau-Brunswick a enregistré le nombre moyen d'emplois le plus bas en quatre ans, soit 351 000. En 2016, le Nouveau-Brunswick était septième au pays — septième au pays — en matière de croissance économique. Les chiffres ne concordent pas, n'est-ce pas? Vous pouvez les présenter comme vous le voulez, mais les faits sont éloquents.

Quand le premier ministre reconnaîtra-t-il que la politique d'imposer et dépenser du gouvernement actuel ne fonctionne pas? Les gens ne se sentent pas mieux quant à leur chez-soi. Ils ne trouvent pas que leur qualité de vie s'améliore dans la province. Ce qu'ils savent, c'est que les impôts et les taxes les écrasent, et c'est parce que le gouvernement veut dépenser, dépenser et dépenser. C'est aussi simple que cela.

L'hon. M. Gallant : Je ne sais pas trop par où commencer ; alors, laissez-moi finir ma liste de tout à l'heure : le Miramichi Airport ; le Centre for Environmental Innovation, à Mount Allison University ; les améliorations de la route 11 ; 13 millions de dollars pour la Chris Saunders Memorial Elementary School, à Quispamsis ; le passage Two Nations, à Fredericton ; 4,8 millions pour un emplacement permanent du Centre de santé communautaire du centre-ville de Fredericton ; le Centre for Healthy Living, à l'Université du Nouveau-Brunswick ; 50 millions pour le Musée du Nouveau-Brunswick, à Saint John ; Port Saint John ; une nouvelle école de métiers au campus de Saint John du New Brunswick Community College ; le Saint John City Market ; le Théâtre Impérial, à Saint John ; la première nouvelle école à être construite à Saint John depuis 1984.

Le pessimiste chef de l'opposition doit commencer à examiner la situation dans la province. Les gens du Nouveau-Brunswick accomplissent de grandes choses. En fait, le Conference Board du Canada a attribué, dans son évaluation, un A+ aux gens du Nouveau-Brunswick au chapitre de la satisfaction de vivre ; je ne sais donc pas où le chef de l'opposition a la tête.

M. Higgs : Il y a eu des scandales à profusion ; les impôts fonciers sont certainement en tête de liste. Nous entendrons bientôt parler davantage du sujet ainsi que de la politique d'esquive et de cachette du premier ministre pour ce qui est de regarder la réalité de la province en face.



Nous parlons de personnes dans la province, et nous parlons de personnes qui viennent nous voir et nous disent : Nos taxes et impôts sont trop élevés dans la province.

Encore une fois, parlons d'un groupe indépendant, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la FCEI. Je sais que la seule philosophie du premier ministre à l'égard des entreprises est que tout le monde paie, car le premier ministre décide qui gagne et qui perd, et tout le monde est imposé en conséquence. Nous savons qu'il s'agit de la philosophie du gouvernement actuel et que le premier ministre n'aime pas tellement les entreprises du secteur privé, peu importe leur taille. Toutefois, la FCEI indique que 78 % de ses 5 000 membres dans la province sont contre les mesures prises par le gouvernement ou disent que nous allons dans la mauvaise direction. Les entreprises en question, 78 % d'entre elles, ne peuvent pas toutes avoir tort. Le premier ministre attache-t-il la moindre importance à un examen indépendant qui illustre à quel point le rendement de son gouvernement est mauvais?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Les petites entreprises sont très importantes pour l'économie du Nouveau-Brunswick, et c'est pour cette raison que nous avons mis de l'avant plusieurs programmes et fait beaucoup d'investissements pour les aider.

[Traduction]

Nous aidons et appuyons nos petites entreprises — et elles obtiennent des résultats —, notamment par les mesures suivantes : la bonification du crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises, pour le faire passer de 30 % à 50 % ; la réduction de l'impôt applicable aux petites entreprises, non pas une fois, non pas deux fois et non pas trois fois, mais encore une fois, grâce à la mesure législative déposée hier par la ministre des Finances, impôt que nous aurons réduit de 44 % depuis que nous formons le gouvernement ; l'appui au Fonds d'emploi pour les jeunes ; l'offre de droits de scolarité gratuits ; l'amélioration du programme SEED afin de fournir une main-d'oeuvre qualifiée à nos petites entreprises ; la réduction et l'harmonisation des formalités administratives dans la région des Maritimes pour aider les petites entreprises à vendre leurs produits et services dans cette région ; les investissements dans les infrastructures afin que nos petites entreprises disposent des routes, ponts, ports et aéroports dont elles ont besoin pour acheminer leurs produits et services vers les marchés ; les investissements visant à favoriser l'innovation.

[Original]

Aide aux étudiants

M. Coon : Une grande partie de nos jeunes sont écrasés par des dettes d'études. Lorsqu'ils obtiennent leur diplôme, les jeunes du Nouveau-Brunswick se retrouvent avec une dette moyenne de 35 200 \$, soit 5 % plus élevée que la moyenne nationale.



Quand le gouvernement a mis sur pied le Programme d'aide aux études, en 2015, il a éliminé des programmes qui réduisaient les dettes des finissants. Il a ensuite élevé le plafond de la dette à 32 000 \$ lorsque l'achèvement des études se fait dans les délais prévus. Le ministre de l'Éducation postsecondaire va-t-il accepter d'abaisser ce plafond à 22 000 \$, comme le demande l'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Melanson : Je remercie le chef du troisième parti pour sa question. Vous savez, nous discutons continuellement avec les différentes associations étudiantes du secteur postsecondaire ici, au Nouveau-Brunswick, et nous avons un dialogue continu et très constructif avec elles.

La semaine dernière, nous avons encore eu l'occasion de rencontrer l'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick et nous avons eu une très bonne discussion. Toutefois, je veux rappeler au député d'en face que c'est notre gouvernement, sous le leadership du premier ministre Gallant, qui a apporté la gratuité des frais de scolarité en matière d'éducation postsecondaire et que nous l'avons aussi bonifiée avec un programme pour alléger, avec un crédit d'impôt, le fardeau des parents des jeunes de la classe moyenne qui fréquentent un établissement postsecondaire. Nous en faisons beaucoup et nous allons continuer à travailler avec la population étudiante du Nouveau-Brunswick pour améliorer la situation.

[Traduction]

M. Coon : L'année dernière, seulement 350 diplômés ont pu bénéficier de la Prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu, qui vise à alléger le fardeau de leur dette. Le temps moyen pour terminer un baccalauréat de 4 ans au Nouveau-Brunswick est en fait de 4,8 années, mais l'allègement de la dette au moyen de la Prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu est réservé aux étudiants qui ont terminé leur baccalauréat dans un délai de 4 ans. Puisqu'il s'agit désormais du seul programme d'allègement de la dette étudiante offert par le gouvernement actuel, le ministre contribuera-t-il à alléger le fardeau de la dette de nos étudiants en élargissant la portée de la Prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu afin d'inclure les étudiants qui prennent une année additionnelle pour terminer leur baccalauréat?

[Original]

L'hon. M. Melanson : Encore une fois, je vous remercie pour la question. Vous savez, les programmes que nous avons mis de l'avant permettent la gratuité des frais de scolarité dans nos établissements postsecondaires publics et aident aussi les familles dont les enfants fréquentent des établissements postsecondaires avec un crédit d'impôt pour alléger leur fardeau financier. Ainsi, nous sommes convaincus que, à moyen et long termes, ces programmes vont réduire le fardeau d'endettement de la population étudiante.

L'année dernière, 5 800 jeunes du Nouveau-Brunswick ont bénéficié de ces programmes, qui les ont aidés à obtenir la gratuité des frais de scolarité. Ces programmes vont faire en sorte que



l'endettement sera réduit pour ceux et celles qui fréquentent nos établissements postsecondaires.

Nous sommes très progressifs et très actifs afin de rendre l'accessibilité plus abordable en matière d'éducation postsecondaire pour notre population étudiante.

[Traduction]

M. Coon : Ce qu'il faut savoir à propos des droits de scolarité, c'est qu'ils ne représentent qu'environ le tiers du coût des études universitaires. Même les étudiants qui peuvent profiter du Programme d'aide aux études seront tout de même accablés d'une dette considérable lorsqu'ils obtiendront leur diplôme. Le gouvernement a éliminé la plupart des programmes d'allègement de la dette qui étaient en place, et il a réduit le plafond relatif à la Prestation pour l'achèvement des études dans le délai prévu. Le loyer, par exemple, représente 40 % du coût des études universitaires pour l'étudiant moyen.

Les intérêts sur la dette étudiante ajoutent des milliers et des milliers de dollars à la somme que les nouveaux diplômés doivent payer. Je crois en fait qu'il est temps d'arrêter de faire payer des intérêts sur les prêts étudiants. Le ministre de l'Éducation postsecondaire éliminera-t-il les intérêts sur la part provinciale des prêts étudiants afin d'accorder un certain allègement de la dette aux étudiants du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Melanson : Nous travaillons très fort avec les universités pour établir un financement stable à long terme par le truchement de protocoles d'entente, et les discussions se déroulent très bien. Il en découlera une prévisibilité accrue en ce qui concerne le financement, la façon dont les universités peuvent planifier et dont les étudiants peuvent planifier lorsqu'ils veulent s'inscrire à un établissement postsecondaire public.

Je veux rappeler au député que le gouvernement actuel a accompli beaucoup de travail pour aider les étudiants et les élèves qui n'ont pas envisagé de faire des études postsecondaires à cause des coûts qui y sont liés. Nous avons instauré le PAE afin d'offrir la gratuité des droits de scolarité aux personnes du Nouveau-Brunswick qui veulent fréquenter des établissements postsecondaires publics. Au bout du compte, le programme sera très avantageux pour ces personnes. Leur niveau d'endettement sera réduit. Nous accroîtrons la prospérité, et les gens seront mieux qualifiés pour s'intégrer à la population active de notre province.

[Original]

Soins de santé

M. B. Macdonald : Le ministre de la Santé vient d'achever sa tournée de la province et il affirme avoir reçu énormément de commentaires positifs concernant son plan visant à privatiser les services extra-muraux. Peut-il nous dire qui a donné son appui à ce plan visant à privatiser les



services extra-muraux? Peut-il nommer les personnes ou énumérer les organismes, les associations ou les groupes?

L'hon. M. Bourque : Oui, ces séances d'information ont été très intéressantes et très instructives. Je les ai beaucoup appréciées, car j'y ai beaucoup appris. Nous avons écouté ce qu'avaient à dire les gens présents. Contrairement à ce que prétend l'opposition, tout n'était pas négatif; il y avait même beaucoup de positif.

Bien souvent, les gens arrivaient avec des questions, et nous étions en mesure d'y répondre. Plusieurs personnes sont ressorties de ces séances avec des réponses à leurs questions. Ces rencontres étaient donc très intéressantes, parce que les gens en sont ressortis avec des clarifications. Ce que j'ai le plus entendu, c'est la phrase suivante : Ce n'est vraiment pas si pire que nous le font croire certaines personnes et surtout l'opposition. Justement, ce n'est pas si pire. Quand nous expliquons bien les choses, les gens comprennent et sont d'accord avec notre initiative.

[Traduction]

Le président : Le temps prévu pour la période des questions est écoulé.

